

Éclairage : Quels ministères au service de la mission de l'ACO ?

Pour aborder le travail sur la troisième partie de l'article « Au service de la mission de l'ACI et de l'ACO : des équipes, différents acteurs », nous nous appuyons sur une intervention de Jean-Louis Souletie, théologien, expert auprès de la Commission nationale de l'aumônerie ACO, lors d'une rencontre des aumôniers du Nord/Pas-de-Calais/Picardie, en juin 2006. Des responsables laïcs du mouvement participaient également à cette assemblée. Il avait été demandé à Jean-Louis de partager ses réactions sur l'article, après avoir entendu trois témoignages de rencontres d'aumôniers sur les diocèses de Cambrai et de Lille, et le département de l'Oise.



Jean-Louis
Souletie,
théologien.

D.R.

Le premier témoignage, en lien avec la première partie de l'article, insistait sur les changements observés dans la vie du mouvement :

- Une prise de responsabilité plus difficile de la part des laïcs.
- Une grande diversification de l'accueil dans les équipes, les rencontres de partage, etc.
- Des personnes qui vivent l'ACO autrement qu'en équipe de révision de vie : participation aux temps forts, relais, fêtes des partages...
- Une mobilisation des membres autour de projets limités dans le temps.
- Une conduite légère, au coup par coup mais qui risque de manquer de continuité.

Le deuxième témoignage, en lien avec la deuxième partie de l'article, expliquait comment le retournement introduit par Vatican II sur la place des laïcs dans l'Eglise, avec la mise en avant de la vocation apostolique de tous les baptisés, est réellement vécu sur les secteurs : assemblées générales qui sont des lieux de définition de projets, préparations de rassemblements menées ensemble, les laïcs avec les prêtres, recherche commu-

ne des secteurs sur la place de l'aumônerie qui a commencé par une réflexion sur l'avenir de la mission de l'ACO dans la région.

Enfin, le troisième témoignage s'arrêtait sur ce que les aumôniers accueillent de neuf dans la vie des personnes et du mouvement et comment cela interpelle leur ministère. Ont été évoqués la mise en route de personnes précaires, des relais décidés à partir d'événements, d'engagements politiques ou de situations de vie communes : habitat dans de grands ensembles, déplacements en train, foyers monoparentaux... Les aumôniers ont pointé ce que leur apportait leur ministère en ACO : un enracinement dans la vie ouvrière locale, une insertion dans les réalités du monde économique, une invitation à aller au-delà du cercle des chrétiens.

Il leur semble important d'être présents dans la création et le soutien de lieux de paroles avec le souci que les rencontres soient de l'ordre de l'expérience qui transforme les participants et dans l'attention au cheminement vers la responsabilité.

Jean-Louis Souletie a axé son intervention sur les deux points suivants :

I. Situer les acteurs par rapport à la mission apostolique du mouvement

II. Prendre en compte les ressources du mouvement pour servir la mission



I Situer la question des acteurs par rapport à la mission apostolique de l'ACO dans le contexte actuel.

1) La mission de l'ACO s'inscrit dans le monde ouvrier de ce début du XXIème siècle, marqué par trente ans de montée du chômage et de transformation de l'emploi et où domine la fragilité des individus dans un contexte de fracture sociale :

- ◆ Fragilité des travailleurs confrontés dans l'entreprise à l'instabilité instituée comme moyen de participer à la course aux profits ou de contribuer à la pérennité de petites entreprises en butte à la concurrence internationale. Ces mêmes travailleurs sont sommés de prouver sans cesse leur capacité à être les plus performants dans l'espoir d'être maintenus dans leur emploi. Dans ces conditions, pas facile de vivre la solidarité ni de mener des luttes collectives.

- ◆ Fragilité financière des personnes vivant de boulots précaires, ou exclues de l'emploi.

- ◆ Fragilité de l'individu dans un courant où chacun est appelé à ne rendre des comptes qu'à lui-même, à se construire par lui-même, renonçant à s'appuyer sur un patrimoine culturel familial, social, religieux qui ne fait plus autorité ; un individu qui recherche les moyens de combler son besoin d'être reconnu par les autres.

- ◆ Fragilité encore de l'individu rendu seul responsable de sa réussite sociale ou de son exclusion.

C'est dans ce contexte que l'ACO inscrit sa résolution « Faire peuple » :

« Nous sommes aujourd'hui dans une société sécularisée et un monde ouvrier éclaté, fragilisé, qui est bien différent de celui dans lequel est né notre mouvement. D'autres types d'engagement se font jour. De multiples manières, les femmes et les hommes sont acteurs de solidarité. Dans ce contexte, l'ACO a été amenée à accueillir des personnes qui découvrent ou reconnaissent leur appartenance au monde ouvrier, qui sont en recherche ou approfondissement de leur foi. »

« Dans ce type de société, explique Jean-Louis, la manière de faire peuple change. Nous ne sommes plus comme un peuple en exode dont les membres, réunis par la décision commune d'aller vers un ailleurs, unissent leurs efforts pour atteindre le but qu'ils se sont fixé. Nous sommes comme un peuple en exil, dont les membres disséminés doivent trouver les moyens de se retrouver, de se rassembler, en construisant des réseaux et en bâtissant des ponts sur de larges abysses. »

2) C'est bien la mission qui est première en tous points :

« En effet, tout comme il a été envoyé par le Père, le Fils lui-même a envoyé ses apôtres (Jean, 20,21) en disant « Allez donc, enseignez toutes les nations en les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps. » Ce solennel commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Eglise l'a reçu des apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux extrémités de la terre (...). L'Esprit Saint la pousse à coopérer à la réalisation totale du dessein de Dieu qui a fait du Christ le principe du salut pour le monde entier. (...) A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de l'expansion de la foi (...) » Lumen Gentium 17.

Jean-Louis Souletie décline ainsi la mission de l'ACO dans le monde ouvrier actuel :

♦ Faire en sorte que le tissu humain ne se désagrège pas davantage au travail, dans les lieux de vie et de luttes.

♦ Faire en sorte que s'éveille ou se maintienne une espérance. Il appartient à notre mission de garder vivante l'Espérance. La solidarité dépend de notre capacité à la partager.

♦ Veiller à ce que l'Eglise en Monde ouvrier se construise par la foi qui nous rend responsables les uns des autres, faire vivre une Eglise où l'on a en charge l'autre.

♦ Avoir véritablement le souci d'initier à la vie chrétienne et à la vie ouvrière, par des processus simples mais qui ne se font pas toujours naturellement à travers la révision de vie ou les partages. Dans un monde en panne d'initiation, l'ACO se doit d'avoir une démarche éducative. Celle-ci est d'ailleurs clairement exprimée dans la Charte des fondements. Nous avons des compétences en la matière, nous savons par expérience que la foi relève des personnes mais nous n'avons jamais fini de chercher ce qui va permettre à des personnes de milieu populaire de naître à la foi et à la conscience ouvrière.

II Quelles sont les ressources de l'ACO pour servir la mission ?

1) La diversité dans les manières de faire mouvement : équipes de révision de vie mais aussi relais, partages, journées d'étude, temps forts... une diversité qui se veut bien au service de la mission.

2) La révision de vie, pratique encore centrale et qui est bien autre chose qu'une technique. Elle est fondamentalement un geste du Christ quand elle accueille ce qui fait la diversité des vies humaines pour y poser un regard critique et y discerner des chemins d'action à la manière du Christ.

Toutefois, si la révision de vie est un lieu précieux dans le mouvement, on ne peut pas lui demander de tout faire, de porter ce qu'elle ne peut pas porter. Il faut lui donner de l'élasticité, de la souplesse, du temps... Une révision de vie ne doit pas forcément se faire sur un modèle unique et en une seule réunion. Un soir, ce peut être un partage en équipe ou à plusieurs équipes autour de la Parole de Dieu, un autre soir, une révision de vie sur tel ou tel événement de la vie ouvrière personnelle ou collective, un autre soir, un temps d'approfondissement avec un expert ou un article pour comprendre la société et la vie de l'Eglise, etc.

3) Le rôle des comités diocésains et comités de secteur :

Un rôle important des comités diocésains et comités de secteur doit être d'aider à la relecture du travail des équipes afin de les relancer dans la continuité de leur vie en mission ouvrière. Il leur revient d'envisager l'avenir de la mission avec un peu d'anticipation. D'où l'importance de la remontée des comptes rendus vers le secteur.

N'y a-t-il pas là comme un rôle d'aumônerie (relecture, synthèse et relance pour la vitalité des équipes) ?

Il faut donner de la souplesse à la ministérialité. Selon le Concile Vatican II, l'Eglise ne se construit pas uniquement par les ministres ordonnés. Considérer les responsables comme des ministres laïcs (avec une solide formation) se justifie théologiquement, selon les théologiens Vidal et Doré. On ne peut pas penser le baptême sans penser le ministère, selon Lumen Gentium 10 : « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ ».

De ce fait, tout chrétien, selon J. Doré, « du seul fait qu'il est rendu participant du Mystère du Christ par son baptême, est dès lors appelé et apte à participer, dans l'Eglise, à la mission prophétique, sacerdotale et royale du Christ auquel le renvoie son nom même de « chrétien ». Autrement dit, tout baptisé fait partie de la « nation sainte », du « peuple choisi », du « sacerdoce royal ». Pour accomplir des services, il n'est besoin d'aucune mission spéciale : le baptême suffit, avec la générosité et l'engagement de la foi, auxquels il appelle de lui-même. Mais on peut aussi, tout en souhaitant et en pouvant rester laïc, recevoir une place plus qualifiée dans la vie de l'Eglise, au point qu'il sera alors possible

de faire état de « ministères laïcs » (cf. Y. Congar, *Ministères et communion ecclésiale*, Paris, Editions du Cerf, 1971). On dira que peuvent être considérés comme « ministres laïcs » des chrétiens qui, participant de toute manière, eux aussi, à la triple fonction du Christ sur la seule base de leur baptême et de leur confirmation, le feront de surcroît en vérifiant des caractères précis, et donc à un titre plus particulier. Ils accompliront des tâches bien définies.

Des tâches :

- ◆ correspondant à une prestation d'importance vitale pour l'Eglise, et s'exerçant donc nécessairement dans le domaine de l'une au moins des trois missions ou fonctions christiques plusieurs fois évoquées ici ;

- ◆ conférant une vraie responsabilité, à exercer sur une certaine durée ;

- ◆ officiellement confiées, non seulement à la suite d'un appel, d'un discernement et d'une formation, mais aussi au titre d'une mission expressément reçue de l'évêque, et d'une communion effectivement vérifiée et maintenue avec lui.

A l'ACO de dire si elle veut de ce type de ministérialité ou si l'on préfère un autre terme pour caractériser ce type de responsabilité officielle des laïcs dans le mouvement.

On n'échappera pas à la question : comment conduire la mission qui est la nôtre avec une aumônerie moins nombreuse, sans en appeler sans cesse à la hiérarchie ?

Parmi les propositions multiformes à rechercher se situe l'appel à des laïcs, leur mise en responsabilité et leur formation.

Jean-Louis Souletie estime, par exemple, qu'il est préférable de reconnaître aux responsables d'équipe laïcs un rôle de ministère d'Eglise, de les former et de les accompagner dans ce sens plutôt que de constituer une « cohorte » à part pour accompagner les équipes sans aumônier.

Dans l'échange qui a suivi l'intervention, il est ressorti que l'expression « ministère laïc » faisait débat. La notion de « ministère » reste à clarifier.

Mais le rôle des responsables d'équipe comme de véritables responsables de la mission de l'Eglise est certainement à marquer davantage : par une lettre de mission ? Faite par le mouvement ? L'évêché ?

4) L'ACO est condamnée à vivre en réseaux

- à l'intérieur de la Mission ouvrière,
- en lien avec les paroisses en milieu populaire : il faut que ces dernières bénéficient du savoir faire de

notre mouvement. Cela peut également permettre à de jeunes prêtres en monde ouvrier de découvrir l'ACO.

5) Les prêtres sont moins nombreux qu'autrefois mais leur présence reste nécessaire :

Comme le souligne l'article de Repères qui reprend les paroles de Maxime Leroy dans *Nouveaux chemins d'Évangile*, Editions de l'Atelier, 2005 : « Pour manifester que c'est toute l'Eglise qui est sacrement de la rencontre de Dieu, il y a en son sein un sacrement qui l'atteste, l'ordination (...). Grâce à la prière de l'assemblée et à l'imposition des mains de l'évêque, les ministres ordonnés sont consacrés par l'Esprit pour manifester, dans leur chair et par toute leur vie, que toute l'Eglise, c'est-à-dire l'existence charnelle, historique du peuple des baptisés est sacramentelle. »,

Les aumôniers ont un rôle particulier à jouer :

- ◆ dans la fondation des équipes, avec les laïcs, en croisant leurs réseaux de liens ;

- ◆ dans la formation qui ne doit pas se limiter à une transmission de connaissances mais être un moyen pour les membres de faire grandir leurs compétences en vue de servir la mission de l'Eglise dans le monde ouvrier.

En conclusion, pour que cette question de la place des acteurs, laïcs et ministres ordonnés, au sein de l'ACO, soit bien l'affaire de tous les membres du mouvement, je vous invite à partager vos points de vue à partir des cinq questions suivantes :

Pourquoi est-il important qu'il y ait des ministres ordonnés au service de l'ACO ?

Comment l'investissement des laïcs doit-il évoluer pour que l'ACO continue d'avancer dans une démarche missionnaire ?

Quelle vie de mouvement faut-il inventer pour vivre cette dimension apostolique ?

Où faut-il privilégier le travail avec les ministres ordonnés sachant que nous devons consentir à ce qu'ils abandonnent certaines tâches et soient présents autrement ?

Que sommes-nous prêts à changer pour que ces évolutions soient vécues positivement dans notre mouvement ?

Michèle Béarez, à partir de l'intervention de Jean-Louis Souletie, et avec l'aimable collaboration de ce dernier